



**Les syndicats SUD Santé, USAP-CGT, FO, CFTC, CFE-CGC de l'AP-HP appellent
les personnels à la grève le Jeudi 19 mars 2009
et à manifester de la Place de la République (14 heures) à Nation**

RETRAIT DE LA LOI BACHELOT, DE L'AMENDEMENT N°868.

NON aux Agences Régionales de Santé

NON à la casse du STATUT DE L'AP-HP et de son unicité

Le vendredi 6 mars, l'intersyndicale de l'AP-HP a été reçue par Madame Bachelot pour lui demander de retirer l'amendement N°868 qui place l'AP-HP sous la tutelle de l'Agence Régionale de Santé, des garanties écrites sur le maintien de nos acquis statutaires (1/2 cotisation maladie, mutuelles défiscalisées, indemnité de résidence,...), des hôpitaux de province (Berck, Hendaye, Paul Doumer, San Salvador), des hôpitaux de longs séjours dans le secteur sanitaire et leur non transformation en EHPAD.

La Ministre de la Santé a indiqué qu'elle nous donnerait des garanties écrites sur les différents points évoqués et a précisé, en fin de réunion, que « l'amendement n'était pas encore voté ».

Le 18 mars, les députés auront à se prononcer par vote sur le projet de loi Bachelot. La discussion en première lecture par le Sénat débiterait à partir du 12 mai puis se tiendra une commission mixte paritaire (Sénat/Assemblée nationale) pour écrire une rédaction commune de la loi, avant le vote définitif.

Dernière minute : LA Commission Médicale d'Etablissement de l'AP-HP vient d'adopter 2 motions dont l'une « demande au Parlement le retrait de cet amendement ».

Rien n'est joué. La loi n'est pas encore votée.

Rappelons que si l'amendement N°868 était définitivement adopté et voté, L'AP-HP serait ainsi placée sous la tutelle budgétaire de l'ARS et non plus du Conseil de tutelle (Budget, Santé, Sécurité sociale) et les personnels de l'AP-HP pourraient perdre des acquis statutaires tels que :

- La ½ cotisation maladie reversée actuellement sous la forme de l'indemnité exceptionnelle ; ce serait de 50 à 150 euros de moins par mois selon le grade.
- La défiscalisation des cotisations mutuelles (MC et MNH) ; ce serait de 900 à 2000 euros qu'il faudrait déclarer et qui nous ferait changer de tranche d'imposition.
- L'indemnité de résidence qui correspond à 3 % du traitement mensuel

Informations : 300 personnels administratifs de l'AP-HP se sont réunis le 11 mars avec l'ensemble des syndicats pour le maintien de tous les postes administratifs dans tous les services, la titularisation de tous les contractuels,...

Les syndicats USAP-CGT, FO, CFTC, SUD Santé, CFE-CGC de l'AP-HP appellent, dans le cadre de la journée de grève interprofessionnelle appelée par CGT, FO, CFTC, CFDT, UNSA, Solidaires, CFE-CGC, FSU l'ensemble des personnels à la grève et à manifester le Jeudi 19 MARS 2009 pour :

- L'augmentation générale des salaires
- Le retrait du plan d'économies de 100 millions d'euros
- L'arrêt des suppressions de postes.
- L'embauche de personnels et titularisation de tous les contractuels
- Le retrait de la loi Bachelot et de l'amendement N° 868
- L'abandon du plan de démantèlement et de regroupement des 38 hôpitaux de l'AP-HP.
- Le maintien de l'unicité de l'AP-HP et de tous ses hôpitaux
- La défense de notre Statut et de tous nos acquis (½ cotisation maladie, mutuelles défiscalisées, ...)

MANIFESTATION 14 Heures - Place de la REPUBLIQUE à NATION

Jeudi 19 mars

Augmentation générale des salaires
Gel des licenciements
et des suppressions de postes
Retrait de la loi Bachelot,
du rapport Couty etc...



Grève générale !

C'est dans la rue que ça se passe !

Jeudi 19 mars

**Augmentation générale des salaires
Gel des licenciements
et des suppressions de postes
Retrait de la loi Bachelot,
du rapport Couty etc...**



CFE-CGC CFTC CGT FO SUD santé UNSA

**RETRAIT DU PROJET DE LOI BACHELOT
ABANDON DU PLAN DE DEMANTELEMENT
DES 38 HOPITAUX ET DU SIEGE DE L'AP-HP
NON AU PLAN DE 300 MILLIONS D'EURO**

Grève générale !

C'est dans la rue que ça se passe !

Jeudi 19 mars



**Augmentation générale des salaires
Gel des licenciements
et des suppressions de postes
Retrait de la loi Bachelot,
du rapport Couty etc...**

Grève générale !

C'est dans la rue que ça se passe !